Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-9595-3	**Numéro de la version :**	4.01
Date de parution :	2026/10/13	**Remplace la version datée de :**	2025/09/24

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Enduit de protection pour planchers souples Scotchgard(MC)

Numéros d'identification de produit

70-0716-5924-0 70-0716-5944-8 HB-0044-9848-9 HB-0048-2763-8 JN-3301-3532-6
UU-0096-6981-1 UU-0127-8341-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Entretien des sols durs.

Utilisation spécifique

La formule à base d'eau protège les revêtements de sol résilients, tels que le vinyle, les carreaux de vinyle composite et les carreaux de vinyle rigide.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division de la stratégie de marque et du transport
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Ne s'applique pas

Pictogrammes
Ne s'applique pas

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux.

Mises en garde

Prévention :
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
20% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	60 - 80	Eau
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Secret Fabrication	6.3 - 15	Ne s'applique pas
Mélange de polymère sous forme d'émulsion	Secret Fabrication	3 - 10	Ne s'applique pas
Éthoxydiglycol	111-90-0	1 - 5	2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol
Polyméthacrylate de méthyle	9011-14-7	1 - 5	Homopolymère d'acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, ester méthylique
POLYMÈRE DE POLYURÉTHANE NJ RTK : 800967-5782	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Benzoate de benzyle	120-51-4	< 2	Benzoate de benzyle
1-(2-Butoxy-1-méthyléthoxy)propan-2-ol	29911-28-2	0.1 - 1	Pas de données disponibles
Sel de potassium de carboxylate de siloxane	Secret Fabrication	0.1 - 1	Ne s'applique pas
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	78-51-3	0.1 - 1	Éthanol, 2-butoxy-, phosphate (3:1)
Cire de polyéthylène	Secret	0.1 - 1	Ne s'applique pas

	Fabrication		

Sel de potassium de carboxylate de siloxane est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Cire de polyéthylène est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Mélange de polymère sous forme d'émulsion est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Polymère polyuréthane est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique est une matière dangereuse selon les critères du SIMDUT. Veuillez consulter la section 15 pour obtenir de plus amples renseignements sur les secrets de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Éthoxydiglycol	111-90-0	AIHA	MPT:140 mg/m3(25 ppm)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Blanc laiteux
Odeur	Peinture légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	8,2
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	>= 100 ºC
Point d'éclair :	> 93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	<=17.5 mmHg [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1 - 1,2 g/ml

Densité relative	1 - 1,2 [*Détails:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	3,7 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0 - 0,1 %
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 - 4 g/l
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Ammoniac	Non spécifié
oxydes d'azote	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Éthoxydiglycol	Dermale	Lapin	LD50 9 143 mg/kg
Éthoxydiglycol	Ingestion	Rat	LD50 5 400 mg/kg
Polyméthacrylate de méthyle	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polyméthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzoate de benzyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Benzoate de benzyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sel de potassium de carboxylate de siloxane	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Sel de potassium de carboxylate de siloxane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 2,3 mg/l
Sel de potassium de carboxylate de siloxane	Ingestion	Composants	LD50 > 5 000 mg/kg

		similaires	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Rat	LD50 4 700 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Lapin	irritant légère
Éthoxydiglycol	Lapin	Aucune irritation significative
Polyméthacrylate de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Benzoate de benzyle	Lapin	Irritation minimale.
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Lapin	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Lapin	Irritant modéré
Éthoxydiglycol	Lapin	irritant légère
Polyméthacrylate de méthyle	Lapin	irritant légère
Benzoate de benzyle	Lapin	Aucune irritation significative
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Éthoxydiglycol	Données in Vitro	Non classifié
Benzoate de benzyle	Hommet et animal	Non classifié
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Éthoxydiglycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Éthoxydiglycol	In vivo	N'est pas mutagène
Benzoate de benzyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	In Vitro	N'est pas mutagène
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Éthoxydiglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 4 400	2 génération

				mg/kg/jour	
Éthoxydiglycol	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 500 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Éthoxydiglycol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 5 500 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Éthoxydiglycol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	pendant l'organogenèse
Éthoxydiglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 200 mg/kg/jour	2 génération
Benzoate de benzyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 194 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Éthoxydiglycol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	le système nerveux périphérique	Non classifié	Poulet	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Stabilisateur propriétaire à l'échelle nanométrique	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,32 mg/l	28 jours
Éthoxydiglycol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	12 semaines
Éthoxydiglycol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon	Niveau sans effet nocif observé 167 mg/kg/jour	90 jours

Éthoxydiglycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 700 mg/kg/jour	90 jours
Éthoxydiglycol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Éthoxydiglycol	Ingestion	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 8 100 mg/kg/jour	90 jours
Éthoxydiglycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 8 100 mg/kg/jour	90 jours
Éthoxydiglycol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 8 100 mg/kg/jour	90 jours
Benzoate de benzyle	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Benzoate de benzyle	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	4 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	la peau	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	21 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	21 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 255 mg/kg/jour	18 semaines

Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 255 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9900 ppm dans le régime	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 9900 ppm dans le régime	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	18 semaines
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	14 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
TBD	TBD	La demande de dérogation a été présentée.	

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-9595-3	**Numéro de la version :**	4.01
Date de parution :	2026/10/13	**Remplace la version datée de :**	2025/09/24

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca